



## COMPTE-RENDU DE REUNION COMMISSION Règles de Mise en Œuvre DU CNIG du 11/02/2015

REF : Mission Appui CNIG 15.1633

DATE : 11/02/2015  
10h00 – 12h30  
13h30 – 16h00

**Objet :** Réunion de la commission *RMO* du CNIG du 11/02/2015.

### Ordre du jour :

#### Partie « vie de la commission » (10h – 12h30)

1. Validation formelle du guide de recommandation sur les services de recherche
2. Procédure de validation électronique des guides par la commission RMO
3. Point sur les guides pour les services de consultation et de téléchargement
4. Retour sur la journée INSPIRE du CNIG du 18 novembre et suites à donner
5. Proposition de séminaires techniques dédiés aux travaux européens

#### Partie « travaux européens » (13h30-16h00)

6. Evaluation européenne de la mise en œuvre de la directive INSPIRE
7. Point sur les modèles de données
8. Point sur les travaux techniques européens de maintenance de la directive INSPIRE
9. Conférence européenne INSPIRE 2015

#### Documents présentés accessibles sur [cnig.gouv.fr](http://cnig.gouv.fr) :

- 6 Présentations des points 1&3, 2, 4 et 6, 7, 8.

**Prochaine réunion de la commission :** à fixer ultérieurement.

**Diffusion :** Mise en ligne sur le site du CNIG.

Participants - Organisme	Participants - Organisme
Marc Leobet – président de la commission RMO Benoit David – MEDDE/MIG Catherine Satra Le Bris – IFREMER (Visio) Christine Lebas – INRA (Visio) Cyrille Goulard – DGFIP Dimitri Sarafinof – IGN Dominique Laurent – IGN Julien Meillon – IFREMER (Visio)	Laurent Pavard – MAAF Lionel Ménard – MINES ParisTech (audio) Maël Reboux – Rennes Métropole, AITF Pascal Lory – IGN /appui CNIG Pierre Vergez – IGN /appui CNIG Serge Motet – IGN Stéphane Mével Viannay – Région Bretagne, GéoBretagne

Date	Visa	Nom	Organismes
Relecteurs	19/02/2015	Participants	Cf liste participants
Validation	06/03/2015	M.Léobet	Président

## **Compte rendu :**

### **1. Groupe de travail sur les services : Validation formelle du guide de recommandation sur les services de recherche**

Présenté par Dimitri Sarafinof

Depuis mai 2014, le guide de recommandations sur le service de recherche était soumis à commentaires dans le groupe de travail sur les Services. Des commentaires éditoriaux et demandes de clarifications ont été traités lors de la réunion du groupe de travail, le 4 septembre 2014.

Le document final est accessible sur le site du CNIG :

<http://cnig.gouv.fr/wp-content/uploads/2014/09/Guide-recherche-INSPIRE.htm>

<b>Décision : Le guide de recommandations sur le service de recherche est validé formellement en séance.</b>
--

### **2. Mise en place d'une procédure de validation électronique des guides par la commission RMO (suite à l'assemblée générale du CNIG du 27 novembre 2014).**

Présenté par Marc Léobet

Une telle procédure existe au niveau européen sous le nom de «procédure du silence». Depuis le 27 novembre et l'adoption du règlement intérieur du CNIG, les productions, standards ou autres documents techniques, élaborés au sein des commissions et groupes de travail peuvent être adoptés par cette procédure d'approbation tacite.

Le règlement intérieur du CNIG stipule qu'un document est considéré comme approuvable tacitement en assemblée générale si aucun membre du CNIG ne saisit le secrétariat permanent d'une demande d'examen dans les quinze jours qui suivent sa validation par le président de la formation concernée, et sa publication sur le site internet du CNIG ; [www.cnig.gouv.fr](http://www.cnig.gouv.fr).

Il est proposé d'utiliser cette procédure du silence pour les productions, standards ou autres documents techniques, élaborés au sein de la commission « Règles de Mise en Œuvre » ainsi que ses groupes de travail. Un document est considéré comme approuvé par la commission RMO si aucun de ses membres ne saisit le président d'une demande d'examen. Le délai de quinze jours court à partir de l'envoi par le président de la commission aux membres. Il peut être étendu selon les circonstances (périodes de vacances).

<b>Décision : La procédure de validation anticipée pour des productions, standards ou autres documents techniques, élaborés au sein de la commission « Règles de Mise en Œuvre » est adoptée.</b>
---

### **3. Groupe de travail sur les Services : point sur les travaux des guides de recommandations sur les services de consultation et de téléchargement**

Présenté par Dimitri Sarafinof

Methodologie : les guides ont été construits sur le modèle des guides de recommandations déjà édités par la commission RMO. Les deux guides en objet ont été soumis à commentaires depuis décembre 2014, avec une date finale de réception des commentaires fixée au 13 février 2015. A la date de la présente réunion, seuls l'IGN et la Mission de l'information géographique ont commenté ces 2 guides (la plupart des commentaires techniques ayant déjà été soulevés et traités lors de revues précédentes par le groupe de travail).

- Le guide de consultation est basé sur le WMS 1.3.0

La migration de certains acteurs du WMS1.1.x vers WMS 1.3.0 (qui est déjà largement mis en œuvre car existant depuis 2006) ne devrait pas poser de gros problèmes. Le principal enjeu réside dans le support du profil SLD (Style Layer Description) par les applications clientes. Cette fonction permet à un client de transférer au serveur géographique un style pour récupérer une image au style fourni. C'est un élément clé de l'adoption massive du WMS dans les SIG en place, afin de remplacer les connexions vers les bases de données.

- Le guide sur les services de téléchargement propose ses recommandations pour les 2 options :

- téléchargement direct : avec WFS 2.0,
- téléchargement simple : avec ATOM.

Le groupe de travail qui a conçu ces 2 guides était représentatif des parties prenantes françaises. En effet, 3 plateformes régionales, 2 entreprises ainsi que des opérateurs nationaux y ont participé.

- Un troisième guide spécifique de recommandations pour les services de téléchargement a été créé pour le profil WFS du Géoportail de l'Urbanisme (GpU), ceci en phase avec les réflexions du groupe de travail sur les téléchargements.

Pour l'instant en phase de test, ce guide devrait être diffusé avant l'été et sera validé officiellement dans deux commissions du CNIG : Règles de mise en œuvre et Données.

#### **4. Retour sur la journée INSPIRE du CNIG du 18 novembre et suites à donner.**

Présenté par Pascal Lory

En 2014, la directive européenne INSPIRE est arrivée à mi-parcours de sa mise en œuvre. Près de 7 ans après sa publication, une journée d'échanges « **INSPIRE : bilan pour un nouvel élan** », a été mise en place par le CNIG, structure de coordination INSPIRE en France, avec les soutiens de l'IGN et de l'Afigéo.

L'enquête de satisfaction s'est révélée très positive et montre qu'une telle journée nationale autour d'INSPIRE devrait être reconduite, d'autant qu'elle est l'unique lieu de rencontre des acteurs français de niveau France et Europe. Rappel de quelques points clefs du programme :

- « INSPIRE sera ce que chacun de nous en fera ».
- L'analyse du rapportage montre que si beaucoup de jeux de données ont été documentés, la priorité pour 2015 sera de les rendre plus accessibles.

- DREAL Poitou-Charentes, Lorient Agglomération et la plateforme de l'Aquitaine PIGMA ont présenté leurs bonnes pratiques.
- Les 3 ateliers de l'après-midi ont été l'occasion d'échanger sur les outils d'interopérabilité, les services et l'accompagnement.

#### **Questions et axes de réflexion :**

Métadonnées : malgré le doublement annuel des inscriptions au Géocatalogue, les formations et les guides ont montré leurs limites.

- Certains acteurs envisagent de se diriger vers une automatisation des processus laquelle garantira mieux la cohérence des métadonnées avec les données. Pour améliorer l'exploitation des métadonnées, des traitements en aval du stock existant (noms des producteurs, licence ouverte, affectation des séries aux thèmes INSPIRE...) sont envisagés au sein du Géocatalogue. Des aides à la saisie seront déployées en parallèle, par exemple en favorisant les classifications métier dans Géosource.

**Décision pour action : Le mot clé « Hors-inspire » (ou « hors INSPIRE ») est à rajouter aux thématiques INSPIRE dans le Thésaurus de classification « GEMET - INSPIRE thèmes, version 1.0 ».**

- L'enjeu de la mise à jour des métadonnées pourrait être résolu par la mise en avant d'indicateurs comparatifs visibles afin de remobiliser régulièrement les producteurs de données. Le travail d'animation des plateformes régionales va globalement dans ce sens.

#### **Eléments de cadrage pour une prochaine journée INSPIRE en 2015 :**

- La forme utilisée en 2014 est, dans la mesure du possible, reconduite, avec des ateliers ciblant les experts et d'autres les néophytes l'après-midi.
- Un appel à candidatures va être lancé pour organiser le programme (appui attendu des Commissions RMO, AT et Données du CNIG).
- Une première proposition de sujet : « produire selon un modèle INSPIRE en l'enrichissant, ou produire librement pour diffuser, entre autres, selon le stricte modèle INSPIRE ? » Une étude de cas : « un fichier en format SHAPE d'un standard COVADIS est-il conforme à INSPIRE ? » (voir plus bas).
- En termes de calendrier, il faut éviter les Dynamiques régionales d'Afigéo, Decryptagéo, le salon des Maires 17-19 novembre 2015, et le colloque Merigéo 24-26 novembre 2015, le mois de novembre semblerait convenir hors créneaux cités précédemment.

**Décision : La journée INSPIRE du CNIG est reconduite en 2015.**

#### **5. Proposition de séminaires techniques dédiés aux travaux européens relatifs à des standards particuliers**

Présenté par Marc Leobet

Certaines avancées techniques étudiées au niveau européen méritent d'être partagées avec les acteurs français. Pour cela, des séminaires de 3 heures vont être organisés. Premières thématiques en vue :

- WCS : Web Coverage Service => au premier semestre. Un agent IGN participe aux travaux européens et pourrait en être l'animateur.
- IRU : Identifiant unique de ressource => second semestre (lors d'un atelier de la journée CNIG?).

**Décision : Le principe de séminaires techniques spécifiques est retenu. Leur mise en œuvre reste à préciser et passe notamment par la désignation préalable d'animateurs.**

## **6. Evaluation européenne de la mise en œuvre de la directive INSPIRE**

Présenté par Marc Leobet

La MIG et l'IGN ont produit des commentaires sur le « Mid-term Report », réalisé par l'Agence européenne de l'environnement et le Centre commun de recherche de la Commission européenne à l'été 2014. La traduction du résumé exécutif de ce rapport est accessible sur [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=7731](http://cnig.gouv.fr/?page_id=7731). Dans l'ensemble, les autorités françaises partagent les constats qui y sont portés.

Les Etats-membres auront l'opportunité de fournir leur avis en amont du rapport de la commission européenne (CE), qui va lui succéder. Cependant, les dernières élections européennes ont changé le contexte politique et INSPIRE n'est pas prioritaire. Elle est soumise à la procédure d'évaluation dite REFIT. Les éventuelles propositions législatives dépendent de ce contexte. Seul l'article 17 de la directive serait touché et 2 sujets semblent particulièrement visés : les licences payantes et les projets transfrontaliers. La gratuité pourrait ainsi être proposée par la CE, ce qui va dans le sens du gouvernement français. La directive PSI devrait, de son côté, être transposée en France en 2015.

La commission RMO pourrait être le lieu pour discuter des éventuelles évolutions législatives autour d'INSPIRE. Pistes envisagées : allongement des délais de mise en œuvre, simplification des modèles de données.

## **7. Point sur les modèles de données : difficultés de mise en œuvre et solutions : aplatissement des modèles et risque de problèmes d'interopérabilité subséquents (vers des modèles nationaux?)**

Présenté par Marc Leobet

Certains acteurs (FR, ES) sont d'accord sur constat que l'urgence n'est pas de mettre en œuvre la transformation des données. Cependant il n'y a pas de position officielle des Etats sur le sujet. On sait faire du GML, seul langage propre à transporter les données dans toute la complexité INSPIRE, mais les logiciels SIG bureautiques actuels ne savent pas bien l'exploiter (QGIS, par exemple). Les Danois ont ainsi présenté lors d'une réunion leur processus pour simplifier les données dans leur infrastructure nationale.

Une étude sur la mise en œuvre du standard national pour les risques d'inondation, basé sur le modèle INSPIRE du thème « Risques Naturels », met en évidence plusieurs problèmes :

- Difficultés de mise en œuvre,
- Doutes sur la valeur ajoutée de la complexité due à INSPIRE sans contrepartie réelle d'interopérabilité (à ce stade de l'histoire),
- Difficulté de valider la production par rapport au standard.

L'aplatissement des modèles de données (leur simplification) est donc à l'étude :

- Le Centre commun de recherche (JRC) y serait favorable, mais pas la Commission européenne, ni l'agence européenne de l'environnement pour qui cette hétérogénéité rendrait les données peu interopérables (peu faciles à combiner).
- Si INSPIRE ne promeut pas un modèle simplifié, il est en effet probable que des modèles nationaux aplatis mais hétérogènes apparaissent.

#### **Avantages de l'aplatissement :**

- Il rend les données plus réutilisables par tout un chacun.
- Il permet d'utiliser d'autres formats que GML et donc d'éviter le volume important de données généré par le GML (celui-ci est recommandé par les guides techniques mais pas obligatoire dans le règlement).

#### **Inconvénients de l'aplatissement :**

- Il est très difficile de proposer un modèle aplati correspondant à tous les usages et à toutes les applications clientes. Dans le cas des données multi-usages, comme celles de l'IGN, cela pourrait en limiter des usages, et cette limitation serait dommageable.
- En revanche, les modèles COVADIS et CNIG visent des usages particuliers et ne souffriraient pas particulièrement d'un aplatissement.

#### **Discussion :**

- (DL) : La question de l'aplatissement est aussi liée à celle des extensions à INSPIRE : d'après les discussions dans le KEN (Knowledge Exchange Network) INSPIRE d'Eurogeographics, lors de la préparation d'un standard national basé sur INSPIRE, deux politiques sont possibles :
  - Faire une extension d'INSPIRE selon les principes du Modèle Conceptuel Générique et donc sans aplatissement ; utiliser ce standard national pour diffuser à la fois vers les utilisateurs nationaux et les utilisateurs européens (un seul service). Cette méthode se heurte à certaines difficultés comme la non-extensibilité de certains code-list.
  - Faire un standard national basé sur INSPIRE mais adapté beaucoup plus librement, par exemple en utilisant un modèle aplati ; diffuser les données au travers de 2 services : un service pour un service les utilisateurs nationaux (dans

le standard national) et un service vers les utilisateurs européens (après transformation des données).

- (LBT) : Il faut promouvoir d'abord l'interopérabilité nationale ; un standard national basé sur INSPIRE peut être considéré comme conforme à INSPIRE.
- (DL) : Nous sommes dans une phase d'expérimentation durant laquelle de nombreux changements sont probables : évolution des outils, augmentation des expériences d'utilisation de données INSPIRE, réflexions sur les modèles simplifiés... Il est difficile actuellement de se forger une idée définitive sur ce sujet.
- (BD) : il faudrait organiser un séminaire technique à ce sujet pour essayer d'élaborer une jurisprudence en France.
- La complexité d'INSPIRE peut et doit être épargnée aux producteurs. Après la définition d'un modèle national, il faudrait accompagner la production via des outils (API).
- (MR) : Dans le cadre de nouveaux projets en cours de réalisation ou en démarrage et pilotés par le service SIG, la stratégie est d'essayer de ne plus rendre les données accessibles directement par une connexion à la base mais de ne permettre leur manipulation (lecture et écriture) que via des API. Le modèle de données peut évoluer d'un côté et l'API de l'autre. Les contraintes d'intégrité et le contrôle qualité automatique jouent à plein. Mais ceci se fait au cas par cas et plutôt pour des dossiers complexes et multi-acteurs / transversaux.

Au-delà de ces échanges s'annonce une réflexion sur le produit conforme INSPIRE : Les premières conclusions du projet ELF fin 2016 seront déterminantes sur ce sujet.

**Décision : Organiser un séminaire technique sur l'aplatissement soit avant la journée INSPIRE et rapporter durant l'une des sessions, soit directement lors d'une des sessions de la journée INSPIRE.**

## **7. Point sur les travaux techniques européens de maintenance de la directive INSPIRE.**

Présenté par Marc Leobet

- **Groupes de travail du MIG :**

9 groupes sur 21 ont été désignés comme prioritaires par le sous-groupe européen chargé de la politique d'évolution (MIG-P pour Policy sub-group). Il s'agit de :

- [MIWP-06] Validation	- [MIWP-14] Partage d'expérience
- [MIWP-07] Téléchargement - WCS	- [MIWP-16] Suivi et rapportage
- [MIWP-06] Registres	- [MIWP-18a] XML des thèmes de l'annexe 1
- [MIWP-08] Métadonnées	- [MIWP-21] Portage d'INSPIRE vers d'autres domaines thématiques

- **Rapportage**

Il a commencé le 31 décembre 2014 par l'enregistrement de plus de 17 000 métadonnées de séries de données. Un rapport sera fourni le 15 mai. Des cartes régionales et départementales par producteur permettront de suivre l'avancement de la mise en œuvre en France.

## **8. Préparation de la Conférence européenne INSPIRE 2015**

Présenté par Pascal Lory

Liste des résumés acceptés par le comité de sélection de la conférence INSPIRE de Lisbonne 2015 :

- Les aspects temporels dans INSPIRE, règles pour identifiants persistants : Dominique Laurent IGN ELF.
- Résumé sur l'utilisation de données INSPIRE pour la cartographie, Base Map (KEN INSPIRE).
- Présentation de l'enquête auprès d'utilisateurs sur la diffusion et l'utilisation des jeux-test INSPIRE (validation, documentation...) : Frédéric Brönnimann IGN.
- Mise en œuvre de services de téléchargement pour données INSPIRE avec Deegree : Romain Wieser IGN.
- Retour sur la journée INSPIRE du CNIG du 18/11 (mise en œuvre, satisfaction, retombées...) : Pascal LORY IGN/CNIG.
- Atelier sur la coordination entre producteurs de données : Dominique Laurent (KEN INSPIRE avec Christina Wasström et Saulius Urbanas).
- Atelier sur les clusters thématiques 3 et 6 (en discussion) : Jordi Escriu et/ou Anja Hopfstock et Dominique Laurent KEN INSPIRE.
- "Oceanotron Server for Marine In-Situ Observations" par Mickael Treguer, Ifremer.
- 2 Workshops Position paper d'EUROGI dont un sur l'information géographique au service des « smart cities and regions », Pascal LORY, Afigéo/EUROGI.

(à compléter le cas échéant par les autres membres de la Commission)